

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N° 014 - 2016)

Rémis Fulgance DANDJINO

Ouagadougou, le 08 avril 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le vendredi 8 avril 2016,
en séance ordinaire, de 10 H 30 mn à 16 H 45 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations,
et autorisé des missions à l'étranger.

I . DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a examiné deux (02) projets de loi.

Le premier porte autorisation de ratification de la Convention de Minamata sur le mercure, adoptée le 10 octobre 2013 à Kumamoto au Japon.

La ratification de cette Convention vise à renforcer le cadre juridique national relatif à la gestion rationnelle des produits et substances chimiques dangereux et à parachever les engagements internationaux du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Le second projet de loi est relatif à une autorisation de ratification la Convention sur la réduction des cas d'apatridie adoptée à New York, le 30 août 1961.

La ratification de cette Convention vise à renforcer le cadre juridique national de promotion et de protection des droits humains et à faire face aux cas d'apatridie existant ou qui viendraient à se présenter au Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Le Conseil a adopté un rapport relatif aux visites professionnelles des lieux de détention effectuées en 2015.

Ces visites ont concerné les quartiers de détention de 26 maisons d'arrêt et de correction, des cellules de garde à vue de 203 unités de gendarmerie et de commissariat de police dans les 45 provinces du Burkina Faso.

Ce rapport fait ressortir une surpopulation carcérale quasi générale, la défectuosité des bâtiments, une insuffisance dans le respect des normes de prise en charge sanitaire, alimentaire et de transfèrement des détenus.

Le Conseil a instruit les ministres concernés à prendre les dispositions nécessaires pour l'amélioration de la protection des droits des personnes privées de liberté au Burkina Faso.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté un rapport relatif à la passation d'un marché par la procédure d'entente directe pour la fourniture de **vingt-deux millions (22 000 000)** de timbres fiscaux au profit de l'Administration publique.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à la Société « **Canadian bank note company limited** », pour un montant de **deux cent cinquante-six millions sept cent soixante-trois mille deux cent seize (256 763 216) francs CFA TTC**.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2016.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier est relatif à l'état de mise en œuvre du Plan stratégique décennal de modernisation de l'Administration publique (PSDMA) 2011-2020.

Le PSDMA, décliné en plans d'actions triennaux est dans la phase d'exécution de son deuxième Plan d'actions 2015-2018. Des acquis ont été engrangés mais des défis restent à relever.

Au regard des résultats mitigés du 1^{er} plan d'actions 2011-2014 du PSDMA, le Conseil a instruit le ministre en charge du dossier et l'ensemble des ministres de prendre les mesures nécessaires afin que toutes les actions inscrites dans les cinq (05) axes stratégiques du 2^{ème} plan d'actions 2015-2018, soient mises en œuvre avec diligence et efficacité et qu'une évaluation des résultats soit régulièrement faite.

Le second porte sur le bilan de l'organisation des concours professionnels, des concours directs et des recrutements sur mesures nouvelles de la Fonction publique de l'année 2015. Il concerne également l'autorisation de recrutements sur concours au titre de la session 2016.

Pour l'année 2015, ce bilan fait ressortir **3 127** postes pourvus au titre des concours professionnels, **7 486** postes pour les concours directs et **5 160** postes au titre des concours sur mesures nouvelles.

Au titre de l'année 2016, les postes à pourvoir sont de **4 588** pour les concours professionnels, **11 537** postes pour les concours directs, **7 917** pour les concours sur mesures nouvelles, soit un total de **24 035** agents contre un effectif de **20 494** en 2015. A cela il faut ajouter les **787** postes des 12 concours annulés en 2015.

Le Conseil a marqué son accord pour l'organisation des concours professionnels, directs et sur mesures nouvelles de la Fonction publique, au profit des départements ministériels et des institutions au titre de la session 2016.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté deux (02) décrets portant respectivement création d'emplois et nomination d'enseignants à l'Université Ouaga II.

L'adoption de ce rapport permet la création de deux (02) emplois dont un (01) de Maître de conférences en sciences de gestion à l'Unité de formation et de recherche en sciences économiques et de gestion (UFR/SEG) et un (01) emploi de Maître de conférences en droit privé à l'Unité de formation et de recherche en sciences juridiques et politiques (UFR/SJP) de l'Université Ouaga II.

I.6. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil a adopté un rapport relatif à l'état de mise en œuvre du Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni (PDIS).

Ce Programme vise à assurer une croissance soutenue du secteur rural en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable.

D'un taux global de réalisation de 92%, le barrage hydroélectrique de Samendéni accuse un retard de deux (02) ans. La mise en œuvre du PDIS connaît également des difficultés d'ordre financier, technique et administratif.

Le Conseil a instruit les ministres concernés à prendre les dispositions appropriées, pour lever les contraintes et difficultés rencontrées en vue de poursuivre et finaliser la mise en œuvre dudit Programme dans les meilleurs délais.

I.7. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Le Conseil a examiné un projet de loi et adopté un décret.

Le projet de loi porte organisation de la commercialisation de l'or au Burkina Faso.

Ce projet de loi vise à mieux réglementer le commerce de l'or, à maximiser et à rendre plus fiables les statistiques relatives à la production d'or ainsi que les recettes minières et fiscales du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.8. AU TITRE DU MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté un décret portant approbation des statuts de l'Agence Burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité (A.B.NOR.M).

L'adoption de ce décret permet de conformer les statuts de l'Agence Burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité aux dispositions de l'article 53 du décret N°2014-613/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de l'Etat à caractère administratif (EPA).

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil le bilan de la visite de travail du Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian **KABORE**, du 5 au 7 avril 2016 à Paris, en République française.

Au cours de son séjour, le Président du Faso a eu des entretiens avec son homologue français, le Premier ministre, le Président de l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur, des hautes personnalités et le Patronat français (MEDEF).

Il s'est par ailleurs entretenu avec la Directrice générale de l'UNESCO et la Secrétaire générale de l'OIF.

Il a également échangé avec les Consuls honoraires du Burkina Faso en France et les représentants de la diaspora burkinabè.

Cette visite du Président du Faso a donné lieu à la signature d'une convention de prêt de 30 millions d'euros destinés à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau et l'assainissement des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

II.2. Le ministre de l'Urbanisme et de l'habitat a fait au Conseil une communication relative à deux (02) correspondances, l'une de l'ancien Premier ministre Yacouba Isaac **ZIDA**, notifiant le renoncement de la « fondation ZIDA pour le burkindi », au terrain à usage communautaire sis à Ouaga 2000 et l'autre, de son épouse, Rehanata Stéphanie **KABORE**, notifiant son renoncement d'un terrain à usage d'habitation, préalablement acquis dans la même zone.

Le gouvernement prend acte de ce renoncement, mais par souci de transparence, commet l'ASCE-LC d'auditer les attributions de parcelles dans toute la zone de Ouaga 2000.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

- Monsieur Daniel **COULIBALY, Mle 24 135 H**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Madame Andréa Marie **KABORE/OUEDRAOGO, Mle 28 148**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Chargé de missions ;
- Monsieur Boukaré **LINKONE, Mle 23 556 B**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Halhassane **SINARE, Mle 41 154 C**, Juriste, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Amidou **BALIMA, Mle 15 382 D**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Lamourdia **THIOMBIANO, Mle 24 063 J**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Halidou **OUEDRAOGO, Mle 28 120 T**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Dramane **SANOU, Mle 25 126 G**, Conseiller des affaires économiques, 2^{ème} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Issa **COMPAORE, Mle 28 529 B**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;

- Monsieur Nébilma Joseph **BAKOUAN, Mle 22 515 Y**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Pierre **BICABA, Mle 28 409 W**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique du Secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation ;
- Monsieur Toukournogo Léonard **GUIRA, Mle 17 315 L**, Administrateur civil, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique du Secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation ;
- Madame Mariam **DIALLO/ZOROME, Mle 57 724 E**, Commissaire divisionnaire de Police, 1^{ère} catégorie, 1^{er} échelon, est nommée Secrétaire permanent du Comité national de lutte contre la drogue (CNLD) ;
- Monsieur Sylvestre **N'DO**, Inspecteur de Police municipale, est nommé Directeur chargé de la coordination des polices municipales.

B. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Mamidou **KONE, Mle 25 646 X**, Administrateur civil, 3^{ème} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Wamtinga Richard **SAWADOGO, Mle 88 764 P**, Maître de recherche, catégorie P2, 1^{er} échelon, est nommé Inspecteur général des services ;

- Monsieur Gomkoudougou Roger **ZANGRE, Mle 13 191 L**, Chargé de recherche, catégorie P3, 4^{ème} grade, 3^{ème} échelon, est Inspecteur technique des services.
- Monsieur Florent **SONG-NABA, Mle 231 946 P**, Maître assistant en Economie à l'Unité de formation et de recherche en sciences économiques et de gestion (UFR/SEG), est nommé Maître de conférences en sciences de gestion à l'Université Ouaga II (UFR/SEG), pour compter du 20 novembre 2015 ;
- Monsieur Windpagnangdé Dominique **KABRE, Mle 102 676 W**, Maître assistant en Droit à l'Unité de formation et de recherche en sciences juridiques et politiques (UFR/SJP), est nommé Maître de conférences en droit privé à l'Université Ouaga II (UFR/SJP), pour compter du 20 novembre 2015.

C. MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Monsieur Moustapha **CONGO, Mle 36 649 Y**, Ingénieur en technologie de l'eau, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent pour la gestion intégrée des ressources en eau (SP/GIRE) ;
- Monsieur Dofihouyan **YE, Mle 33 957 Y**, Ingénieur du génie rural, 1^{er} grade, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'eau potable ;
- Monsieur Ouigou Patrice **GUISSOU, Mle 29 479 W**, Ingénieur du génie rural, 2^{ème} grade, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur général des infrastructures hydrauliques ;

- Monsieur André Patindé **NONGUIERMA, Mle 21 332 T**, Ingénieur du génie rural, 3^{ème} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'assainissement ;
- Monsieur Serge Modeste Dizoun **TRAORE, Mle 104 512 Y**, Ingénieur du génie civil, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur général des ressources en eau ;
- Monsieur Ousmane **NACRO, Mle 007**, Gestionnaire financier et commercial, hors catégorie, 14^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER).

D. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

- Monsieur Pako Franck Olivier **TOE**, Gestionnaire Comptable et financier est nommé Secrétaire Permanent du Programme Sectoriel Transport (PST) ;
- Monsieur Congnimalgda Evariste **DONDOULGOU, Mle 55 741 V**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur des marchés publics ;
- Monsieur Moumouni **GUIRE, Mle 44 749 Y**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des ressources humaines ;
- Madame Garmien Clarisse **HEMA/SOULAMA, Mle 102 943 F**, Conseiller en Sciences et Techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directrice de la communication et de la presse ministérielle.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

- Monsieur Kalifa **PALM, Mle 218 839 G**, Maître de recherche, catégorie P2, classe exceptionnelle, 1^{er} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur L. W. Pascal **ZOMBRE, Mle 130 355 G**, Magistrat, 2^{ème} grade, 3^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Pascal **DIENDERE, Mle 28 462 B**, Conseiller des Affaires économiques, catégorie A2, 8^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Madame Joséphine **BASSOLET/ TOE, Mle 7 862 K**, Economiste, catégorie 8, 14^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Mahamady **OUEDRAOGO, Mle 238 569 S**, Conseiller en droits humains, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Laurent Wendinmi **KABRE, Mle 241 883 P**, Ingénieur des travaux de la géologie et des mines, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon est nommé Directeur des carrières ;
- Monsieur Mamadou **SAGNON, Mle 207 637 L**, Ingénieur des travaux de la géologie et des mines, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon est nommé Directeur de la géologie.

F. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

- Monsieur Allassani **OUEDRAOGO, Mle 49 516 E**, Ingénieur de conception informatique, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur de cabinet ;
- Monsieur Abdou Karim **TRAORE, Mle 01 733**, Inspecteur des services postaux et financiers, échelle 2, 20^{ème} échelon, est nommé Inspecteur général des services ;
- Madame Alimatou Flalo **BICABA/LAMIZANA, Mle 1 098**, Juriste, 3^{ème} catégorie, 11^{ème} échelon, est nommée Directrice générale des activités postales.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Monsieur Alphonse **SANHOUIDI, Mle 21 656 M**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 3^{ème} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Mahamadou **LAMOUZANA, Mle 21 630 E**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Jean Noël **ZERBO, Mle 23 131 S**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 2^{ème} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Inspecteur général des services ;
- Monsieur Mohamed **ZOROM, Mle 91 674 N**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Inspecteur technique ;

- Madame Marthe Clarisse **ZINKONE/KERE, Mle 25 790 Z**, Conseiller en gestion des ressources humaines, est nommée Inspecteur technique en remplacement de monsieur Hamadou **KOBANKA** ;
- Monsieur Idrissa **TRAORE, Mle 117 343 M**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services en remplacement de monsieur Aboulassé **ILBOUDO** ;
- Monsieur Hamidou **SAWADOGO, Mle 216 746 Y**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Yacouba **OUILY, Mle 83 953 B**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services en remplacement de monsieur Boussanga Pierre **MONE** ;
- Monsieur Adama **KOUNKORGO, Mle 97 589 S**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Diaboado Philibert **YONLI, Mle 25 857 Y**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services en remplacement de monsieur Robert **SAWADOGO** ;
- Madame Wendtoun Gisèle **BANGRE/SAWADOGO, Mle 91 707 N**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services en remplacement de monsieur D. Alphonse **ABGA** ;

- Monsieur Blaise **DABONE, Mle 35 191 U**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2^{ème} grade, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré (CFPR-Z) ;
- Monsieur Larba **PILGA, Mle 211 773 C**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur général de la Jeunesse et de l'éducation permanente ;
- Monsieur Tibila Pierre **OUEDRAOGO, Mle 36 584 A**, Professeur certifié de l'enseignement technique, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou (CEFPO) ;
- Monsieur Elie **ZOURE, Mle 56 715 D**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Fonds d'appui au secteur informel (FASI) ;
- Monsieur Sansan **KAMBIRE, Mle 3 047**, Economiste-planificateur, 1^{ère} catégorie, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Insertion professionnelle et de l'emploi ;
- Monsieur Mounirou **FARTA, Mle 36 501 E**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, Catégorie P, 3^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur général de la formation professionnelle ;
- Monsieur Sébastien **SANON, Mle 55 890 A**, Economiste, 1^{er} grade, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) ;
- Monsieur Boureima **NABALOU, Mle 117 336 K**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;

- Monsieur Amidou **BANCE, Mle 212 368 B**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Madame Nomwendé Véronique **ALIRA/WANGRAWA, Mle 225 071 U**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommée Directrice du développement institutionnel et de l'innovation ;
- Monsieur Sévérin **SOMDA, Mle 208 035 B**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Groupement d'intérêt public/Programme national de volontariat (GIP/PNV-B) ;
- Monsieur Kitibyèda **COMPAORE, Mle 247 593 T**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur des affaires financières du Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré (CFPR-Z) ;
- Monsieur Souleymane **TAPSOBA, Mle 85 087 W**, Ingénieur d'application des techniques informatiques, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur des services informatiques ;
- Madame Alizata **SANOU/KOUDA, Mle 247 305 A**, Conservateur d'archives, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommée Directrice des archives et de la documentation ;
- Monsieur Hamidou **SANKARA, Mle 117 349 J**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle des Hauts-Bassins ;

- Monsieur Soumaïla **SANA, Mle 117 342 Z**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle du Nord ;
- Monsieur Souleymane **BAGAYEN, Mle 212 367 M**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle du Sahel ;
- Madame Chrisophine Marie Lidwine **KABORE/OUEDRAOGO, Mle 220 375 F**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle du Centre-Nord ;
- Madame Mamouna **KASSIA, Mle 211 768 M**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle du Plateau-Central ;
- Monsieur Issifou **KABORE, Mle 220 371 N**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle du Centre-Sud ;
- Monsieur Guétawindé Michel Marie **SIMPORE, Mle 220 372 V**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle du Centre-Ouest ;

- Madame Félicienne **DIMA, Mle 91 706 R**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, catégorie A, 1^{er} grade, 2^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle de l'Est ;
- Monsieur Wenémanagadé Samuel **DIENDERE, Mle 211 769 N**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle du Sud-Ouest ;
- Monsieur Romain **KABORE, Mle 97 590 D**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle du Centre ;
- Monsieur Barthélémy **BADIEL, Mle 246 742 U**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle des Cascades ;
- Monsieur Moumouni **OUEDRAOGO, Mle 225 913 P**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, catégorie A, 1^{er} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle de la Boucle du Mouhoun ;
- Madame Reine Annick **KANDO, Mle 211 764 F**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle du Centre-Est.

H. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Madame Fati Alice Laure **SANHOUIDI/KAFANDO, Mle 74 251 S**, Géographe, 1^{ère} catégorie, 10^{ème} échelon, est nommée Chargé de missions ;
- Monsieur Bourbila Daniel Wend-Panga **KERE, Mle 286 165 V**, Assistant à l'Université Ouaga II, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Arabouri **BARRY, Mle 21 473 H**, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Moussa **SANKARA, Mle 28 050 S**, Architecte, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Pegdwendé Aimé Camille **SOUBEIGA, Mle 214 905**, Architecte-Urbaniste, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Secrétaire permanent de la politique nationale du logement (SP/PNL) ;
- Monsieur Gueswendé Marc **OUEDRAOGO, Mle 207 366 U**, Architecte-urbaniste, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent de coordination du programme de développement urbain (SPC/PDU);
- Monsieur Nimouindonné Robert **LOUE, Mle 31 282 K**, Ingénieur du génie civil, est nommé Directeur général de l'Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage délégué en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) ;
- Monsieur Gouwendé Thierry **YAMEOGO, Mle 215 175 G**, Ingénieur des techniques en génie civil, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de la viabilisation et de l'aménagement urbain ;

- Monsieur Tenwendé Dieudonné **COMPAORE, Mle 76 048 B**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la statistique et de la gestion urbaine (DSGU) ;
- Monsieur Sinidah **TINYAR, Mle 76 101 B**, Spécialiste en Système d'information géographique, 1^{ère} catégorie, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat du Centre-Sud ;
- Monsieur Tasséré **CONGO, Mle 32 422 D**, Technicien supérieur géomètre, 1^{er} grade, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat du Centre-Ouest ;
- Monsieur Ardjouma **BAYOGO, Mle 229 857 B**, Conseiller en aménagement du territoire et développement local, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat du Centre-Est ;
- Monsieur Solimane Hamed **OUATTARA, Mle 215 173 W**, Planificateur-aménageur foncier, 1^{er} grade, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de la planification et de la recherche urbaine ;
- Madame Mamounata **IGO/OUEDRAOGO, Mle 118 771 J**, Ingénieur du génie civil, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice des études et du suivi des travaux ;
- Monsieur Barthélémy **BALBONE, Mle 74 256 V**, Technicien supérieur en génie civil, 2^{ème} catégorie, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'habitat, du logement, de l'innovation et des matériaux appropriés (DHLIMA) ;

- Monsieur Ganda **KAGONE, Mle 18 961 Z**, Ingénieur en génie civil, 1^{er} grade, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur de la réglementation des marchés et des statistiques de la Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction (DGAHC) ;
- Monsieur Règma Justin **YAMEOGO, Mle 23 436 W**, Ingénieur-topographe, catégorie A, 14^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat du Centre-Nord ;
- Monsieur Sami **MIDIOUR, Mle 078 P**, Géographe, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat du Plateau-Central ;
- Monsieur Lagtaaniayir Herman Roland **WAALE SOME, Mle 91 505 M**, Gestionnaire urbain, 1^{ère} catégorie, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat du Sahel.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

A. MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Madame Aissata **TAPSOBA/SY, Mle 508 704 T**, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Energie, des mines et des carrières au Conseil d'administration de la Société Essakane SA, pour un premier mandat de trois (03) ans.

B. MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nomme Monsieur Moumouni **OUEDRAOGO, Mle 35 076 S**, Professeur certifié, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Energie, des mines et des carrières au Conseil d'administration de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY), pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Moussa **OUATTARA**.

Le second nomme Monsieur Abdouramane **OUEDRAOGO, Mle 22 343 R**, Conseiller des Affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat au Conseil d'administration de la Nouvelle Société sucrière de la Comoé (SN-SOSUCO), pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Sami **OUATTARA**.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement

Rémis Fulgance DANDJINOU